

Ville de LA MULATIERE

Avis d'appel public à concurrence

Concernant : Achat, mise en place et raccordement sur génie civil et réseaux existants d'un bloc-sanitaires Place Général-Leclerc

Personne publique : Ville de LA MULATIERE (69350)

Objet : Achat, mise en place et raccordement sur génie civil et réseaux existants d'un bloc-sanitaires Place Gal-Leclerc

Descriptif : Achat , mise en place et raccordement sur génie-civil et réseaux existants d'un bloc-sanitaires modulaire et déplaçable, accessible aux PMR, composé d'une cuvette à l'anglaise, d'une stalle d'urinoir et d'un lavabo inox, murs en béton poli, dense et minéralisé, corps monobloc, porte en inox double paroi de 90cm de large, chasse et rinçage du sol automatique, équipé d'accessoires d'aide à la motricité.

Option : Offres de cabines reconditionnées acceptées.

Lieu : Place du Général-Leclerc, 69350

Procédure : Procédure adaptée conforme aux articles 1 et 28 du code des marchés publics

Date limite de remise des offres : 19 juillet 2010 à 17h00.

Critères de jugement des offres :

Le jugement des offres interviendra en fonction des critères suivants, classés par ordre décroissant :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique de l'offre : 30%
- Performance environnementale : 10%

Dossier de candidature à remettre :

- Lettre de candidature (DC4 ou équivalent) ;
- Déclaration relative à la situation économique de l'entreprise (DC5 ou équivalent) ; le cas échéant jugement de redressement judiciaire ;
- Documentation technique détaillée, et bordereau de prix détaillé, comprenant la prestation de raccordement aux différents réseaux ;
- Liste de références précisant pour chacune d'elles le nom du maître d'ouvrage, l'année de sa réalisation,

Renseignements administratifs : J. LAGUIN, Tél. : 04.78.86.62.18

Renseignements techniques : C. TEXIER, Tél. : 04.78.86.62.17

Les candidats sont informés que le règlement de la prestation se fera par mandat administratif, dans un délai global de paiement de 30 jours.

Le retard dans le délai de paiement ouvre de plein droit le bénéfice d'intérêt moratoire, conformément à L'article 98 du code des marchés publics. Le taux des intérêts moratoires est le taux d'intérêt légal augmenté de deux points.

Les offres devront être rédigées en langue française. Elles devront contenir le prix et le délai d'exécution.

Elles devront parvenir au Service Technique par fax ou par mail : services.techniques@lamulatiere.fr et porter la mention relative à l'objet du marché.

Date de de diffusion par voie d'affichage et sur le site internet de la commune: 23/06/2010.